

AVIS D'OUVERTURE DES EPREUVES DE SELECTION pour l'admission en formation DU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Greta MTI94 IFAS/IFAP Guillaumin/Vitry
Lycée Adolphe Chérioux Site Jean Jacques Rousseau
94400 Vitry sur Seine

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ET RETRAIT DES DOSSIERS : à partir du 3 Décembre 2018

<p>GRETA MTI94, Lycée Adolphe Chérioux Site Jean Jacques Rousseau 13 rue Lebrun 94400 Vitry sur Seine</p>	<p>Ou en formulant votre demande par mail : accueil.rousseau@gretamti94.fr rousseau-sante.vitry@gretamti94.fr</p>	<p>Le dossier d'inscription au concours est aussi téléchargeable sur le site : https://www.forpro-creteil.org/formation/greta/gmti94</p>
---	--	---

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 13 Février 2019

Nombre de places ouvertes au concours : 25

Nature de la formation : Formation continue

Conditions d'accès aux épreuves de sélection :

Référence : arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant consultable sur internet sur le site Legifrance.gouv.fr

Etre âgé au moins de 17 ans.

Les épreuves écrites peuvent faire l'objet de dispense : se renseigner directement auprès de l'école (cf. coordonnées ci-dessous)

Un arrêté du 21/05/2014 publié au Journal Officiel précise que les titulaires du baccalauréat professionnel « accompagnement, soins et services à la personne » (ASSP) et « services aux personnes et territoires » (SAPAT) bénéficient de certaines dispenses de formation. Les candidats titulaires du bac ASSP et du bac SAPAT ont le choix, entre les épreuves de sélection de droit commun (c'est-à-dire le concours) et la modalité d'admission spécifique (c'est-à-dire la sélection sur dossier et entretien). Ceux qui choisiront de passer le concours devront, en cas de succès, suivre la formation complète et ne pourront pas bénéficier des dispenses prévues par l'arrêté précité du 21 /05/2014. Les candidats des baccalauréats ASSP et SAPAT qui opteront pour la sélection sur dossier et entretien sont priés de s'adresser auprès des établissements qui pratiquent ce mode de recrutement prévu par les textes réglementaires.

Date des épreuves écrites : le 12 Mars 2019

14h00 : Épreuves de culture générale / mathématiques / biologie

Affichage des résultats d'admissibilité : le 3 AVRIL 2019 à partir de 14h00 dans le hall du site Jean Jacques Rousseau 94400 Vitry sur Seine

Dates des épreuves orales : 18 – 19 – 20 Avril 2019

Affichage des résultats définitifs : le 9 Mai 2019 à partir de 14h00 dans le hall du site Jean Jacques Rousseau 94400 Vitry sur Seine

Liste complémentaire :

Nombre de places : **25**

Date d'entrée en formation : le 3 Septembre 2019

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser :

Pôle Santé Social : 01.56.74.14.64 ou 01.56.74.14.63

Pôle d'accueil sanitaire et social : 01 56 74 14 60